



## Le plan canicule

Le CCAS a pour mission de prévenir et gérer efficacement les périodes de fortes chaleurs en intervenant auprès des personnes âgées, isolées ou handicapées.

Dès le mois de mai, un courrier est envoyé aux personnes de plus de 65 ans pour leur proposer de s'inscrire sur le registre du plan canicule.

L'inscription est annuelle. Elle doit être renouvelée tous les ans.

Plusieurs dispositifs sont prévus :

- ▶ Réservations de lits dans les hôpitaux
- ▶ Déploiement d'aides ménagères
- ▶ Mise en place d'un centre opérationnel à la Maison des seniors.
- ▶ Libre accès à la salle climatisée au foyer Jean Lebas

Des mesures de bon sens sont rappelées à la population :

- ▶ Boire régulièrement de l'eau
- ▶ Mouiller son corps
- ▶ Se ventiler
- ▶ Manger en quantité suffisante
- ▶ Ne pas boire d'alcool
- ▶ Eviter les efforts physiques
- ▶ Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour
- ▶ Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- ▶ Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Pour bénéficier du plan canicule, inscrivez-vous auprès de la Maison des seniors au 01 43 88 81 41.

Les dates et les modalités d'inscription sont indiquées sur le fichier disponible en téléchargement au bas de cette page.

*Maison des seniors – 3, place François-Mitterrand - Accès par l'entrée de la mairie*



En cas d'inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide à ses voisins et, si nécessaire, à contacter son **médecin traitant** ou le **centre 15 (SAMU)** en cas d'urgence.



## ALLER PLUS LOIN

### EN TÉLÉCHARGEMENT

[Fiche\\_inscription\\_plan\\_CANICULE.docx](#)

▼ **TÉLÉCHARGER** (.DOCX, 233KO)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43

